

Le Défi givordin

fête ses 10 ans !



9 Rue Victor Hugo 69700 GIVORS <http://www.givors.info> - defigivordin@gmail.com - N°16 mai 2015
Seulement 22 % des électeurs inscrits ont voté pour la liste de M. Passi aux dernières municipales



Alain Pelosato

Michelle Palandre

Fabienne Rolland

EDITO

Il y a un an Mr Passi a été réélu à la mairie de Givors. Dans son programme tout avait l'air si beau et merveilleux, mais voilà : éboulements sur les hauts de Givors, ruines du Château St Gérald tombent sur les HLM, voitures et poubelles incendiées, tapage nocturne durant l'été 2014, bolides roulant à vive allure dans les rues, travaux qui n'en finissent plus, stationnement très compliqué, plus en plus de commerces baissent le rideau...

Le Maire n'arrive pas à gérer ces problèmes. La situation se dégrade, le mal-être et le ras-le-bol des habitants s'installent. Mr le Maire est comme notre gouvernement, il entend le mécontentement de la population mais ne l'écoute pas.

Nous vous souhaitons un bon été, espérons-le, cette année, dans le calme.

La présidente
Fabienne Rolland

Directeur de publication
Alain Pelosato
N° ISSN 1772-7561

OUI les Givordins peuvent compter sur nous ! N'en déplaise aux élus de la majorité

OUI, nous sommes des élus de l'opposition, et OUI, nous mettons tout en œuvre pour remplir notre contrat.

Certains élus de la majorité ont la troublante habitude de nous dire que nous ne sommes QUE des élus de l'opposition. Si nous n'avons aucun problème avec cette réalité, eux ont l'air d'avoir du mal à se remettre du fait qu'ils sont dans la majorité, comme s'ils se pinçaient pour être sûr que c'est bien vrai. Alors, OUI, l'opposition connaît sa place et tient bien à la faire respecter ! La majorité n'a été élue que par 43% des exprimés, à cause du système électoral, ce que nous respectons, mais ceci n'empêche pas qu'il faut que ses élus acceptent le fait qu'ils sont désormais responsables devant TOUS les Givordins : de leurs électeurs, mais aussi des abstentionnistes, de ceux de la liste de Mr Boudejellaba et de Mr Mellies et de ceux qui ont voté pour nous. Ce qui représente des milliers de personnes et pas seulement les 2829 personnes qui ont voté pour eux. Ils doivent aussi respecter le code général des collectivités territoriales et nous donner toutes les infor-

mations que nous demandons.

Alors j'invite certains élus de la majorité à se mettre au boulot et à faire comme le font les élus de l'opposition que nous sommes, être sérieux, responsables et soucieux des intérêts de tous les Givordins, car nous avons dépassé le premier anniversaire de l'élection municipale et nous ne voyons rien de concret à l'horizon. Surtout quand on sait que certains étaient déjà élus lors des derniers mandats et ne découvrent pas la situation de Givors depuis hier matin.

Et qu'ils gardent en tête que les élus de l'opposition ont le droit de s'exprimer, comme l'a souligné le tribunal administratif en condamnant Mr Passi à modifier son règlement intérieur qui ne peut plus, désormais, limiter notre temps de parole et le nombre de nos interventions. C'est agaçant pour lui, nous l'avons bien compris, mais c'est ainsi, au point que nous nous interrogeons sur le fait que les micros du Conseil Municipal étaient en panne quelques temps.

Michelle Palandre

Nouvelles brèves

11 millions d'euros c'est le déficit accumulé par la ZAC de VMC au détriment des contribuables (Etat, Région, Intercommunalité, Commune)

1 million d'euros par an c'est ce que coûte aux contribuables de Givors la communication de M. Passi

PLAI : Prêt Locatif aidé d'Intégration : « **Intégration** » c'est bien pour les immigrés ça... Plus de 30 % des logements HLM de Givors sont financés comme ça !

38 % des foyers fiscaux paient 81 % de la recette fiscale
1300 foyers fiscaux ne paient aucun impôt local car ils sont exonérés

40 % des foyers fiscaux paient seulement 1 % de la recette fiscale

Pluie de pierres dans les étoiles ! De grosses pierres tombent sur l'immeuble de Renaudie adossé à la colline Saint Gérald ! Voir notre vidéo sur notre page Facebook.

Groupe scolaire pharaonique de 400 élèves en projet en face de la gare. Etude de faisabilité non convaincante. Les parents d'élève de l'école de la Presqu'île sont inquiets.

Alain Pelosato

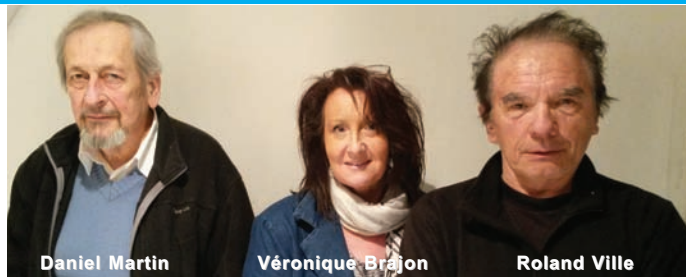
Pas évident de **circuler à vélo à Givors**, alors que l'espace existe pour mieux partager la chaussée entre piétons, cyclistes, automobilistes et avoir un vrai maillage de pistes cyclables sécurisées.

Daniel Martin

Assainissement Non Collectif

Suite à une délibération n° 2011- 2421 du 12 Septembre 2011, prise par le Grand Lyon (aujourd'hui Métropole) de porter la périodicité de contrôle des installations d'assainissement non collectif de 4 ans à 10 ans, l'association de défense des contribuables de Givors avait demandé confirmation, pour savoir si cette disposition était bien applicable à la commune de Givors, dès lors que cette délibération est postérieure à l'entrée de Givors avec transfert de ces compétences au Grand Lyon le 1^{er} Janvier 2007. Par courrier du 08 Novembre 2011, Jean Paul COLIN, vice Président confirmait que le nouveau règlement de l'Assainissement Non Collectif du Grand Lyon prendra effet le 1^{er} Janvier 2012 et qu'il **s'appliquera de fait à toutes les communes, dont Givors**. En conséquence **la périodicité des opérations de contrôle des installations d'Assainissement Non Collectif à Givors est de 10 ans** et non de 4, autrement dit les prochaines opérations de contrôle auront lieu **au plus tôt en 2017** et dépendent de la Métropole.

Daniel Martin



Daniel Martin

Véronique Brajon

Roland Ville

Les Hauts de Montrond, la route de Varissan : ATTENTION DANGER !

Ha ! Il faisait si bon de vivre sur les Hauts de Montrond ! La vue imprenable, l'ensoleillement plein sud et le merveilleux coucher de soleil sur notre beau fleuve... Cela c'était avant !!!

Devant la recrudescence des constructions sur tout le plateau de Montrond, il semblait évident que les problèmes de solidification des sols deviendraient de plus en plus importants ! Là aussi, la préfecture du Rhône avait classé les pentes des Hauts de Montrond en **RISQUE MAJEUR DE GLISSEMENTS DE TERRAINS**, depuis environ une dizaine d'année !

Et aujourd'hui, force est de constater que rien n'a réellement été mis en place de manière préventive. Tous les ans, après chaque hiver, chaque gel /dégel, chaque pluie forte, des dégâts d'affaissement de terrain apparaissent systématiquement notamment sur la route de Varissan. Des travaux de « rafistolages » sont alors effectués, coûts supplémentaires pour les contribuables !!

Le balai incessant des camions de chantiers, des véhicules des résidents du plateau, sans oublier les transports scolaires et urbains (surdimensionnés en rapport à la demande !), causent inopinément des trépidations qui entraînent de ce fait des glissements de terrains.

Faut-il attendre que toute la colline s'effondre pour prendre en compte le réel danger ?

Un autre « danger » subsiste sur la route de Varissan : l'insécurité routière ! C'est apparemment l'endroit idéal pour tester la puissance de certaines berlines et deux roues en toute tranquillité et à l'abri des regards des services de Police !

Malheureusement, nous ne sommes pas sur un circuit fermé. Il s'agit d'une route « ouverte » avec de surcroît des habitations riveraines. Ne serait-il pas judicieux et logique de prévoir des ralentisseurs pour sécuriser la population ?

N'est-ce pas le devoir de notre maire et de ses adjoints de se préoccuper du bien-être et de la quiétude des Givordins ?

Ha, qu'ils étaient beaux les Hauts de Montrond... Ça c'était avant !!!

Véronique BRAJON



Rue Jean Ligonnet toujours rien de fait !

Michelle Palandre et Alain Pelosato, élus du Défi givordin, ont participé à la réunion des riverains de la rue Jean Ligonnet qui avaient fait signer une pétition demandant au maire de prendre des mesures contre les excès de vitesse et pour réglementer la circulation dans cette rue extrêmement fréquentée.

Le mécontentement des riverains de ce quartier est profond. Le mal vivre est important. **Le «mieux vivre ensemble» n'existe pas ici, comme dans pratiquement tous les quartiers de Givors.**

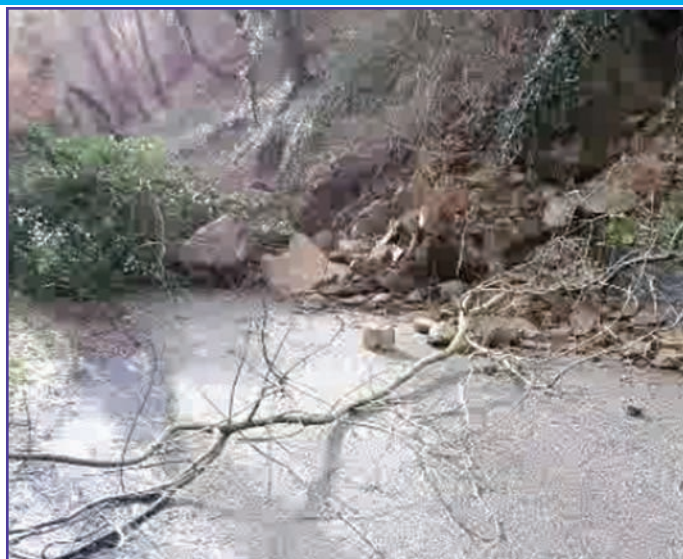
Les réponses des élus de la majorité et des fonctionnaires du département n'ont apporté aucune solution, mise à part, la mise en place d'une zone bleue de stationnement et d'éventuels ralentisseurs.

Les élus du Défi givordin ont apporté leur contribution au débat :

« **Cette réunion et ce profond malvivre des habitants montre la profondeur de l'échec de la politique municipale. Les violences nocturnes du week-end de la Toussaint en sont la manifestation.** »

« **Présence policière nécessaire, embauche de policiers municipaux nombreux, la prévention seule ne suffit pas, la répression est indispensable, le service public de la mairie doit être présent dans les quartiers, le maire doit cesser de botter en touche, il a une lourde responsabilité car il est le représentant de l'Etat dans la commune et dispose du pouvoir de police, il doit collaborer avec le commissariat et faire imposer la loi aux délinquants, c'est son travail, une partie plus importante du budget de la commune doit être utilisée pour la sécurité et la tranquillité des habitants, leur cadre de vie.** »

Le Défi givordin et ses élus au conseil municipal restent vigilants pour que les intérêts des Givordines et des Givordins soient défendus !



Hauts de Givors - Le Drevet sinistrés !

Michelle Palandre, Alain Pelosato, Jean-Marc Bouffard et Roland Ville ont participé à une réunion publique des habitants des Hauts de Givors handicapés par les glissements de terrains. Là encore, aucune solution immédiate n'a été proposée. Comme pour la rue Jean Ligonnet, le maire était également absent.

Pourquoi ne pas avoir surveillé l'état de ces routes, sachant que la préfecture avait classé depuis une dizaine d'années, toutes les pentes des Hauts de Givors en **RISQUE MAJEUR DE GLISSEMENT DE TERRAIN** (y compris La Rama, les Hauts de Montrond). En 2003, la loi sur les risques majeurs a obligé les collectivités à mettre en place des plans de préventions. Par exemple, depuis quelques années, il existe des plans de prévention pour les inondations du Garon, du Gier et du Rhône.

La commune aurait dû mettre en place également un **PLAN DE PREVENTION** pour les glissements de terrains. Elle doit le faire! Les travaux nécessaires auraient pu être étalés sur plusieurs années et auraient évité les catastrophes qui se sont produites depuis novembre dernier. Ces remises en état vont coûter très cher, et vont être faites dans l'urgence, et **EN ATTENDANT LES RIVERAINS SERONT TOUJOURS PENALISES ET MIS EN DANGER.** Les mêmes questions se posent pour La Rama et les pentes de Montrond. Il n'est pas trop tard pour mettre en place ce plan de prévention, c'est même **impératif !**

Contournement fret ferroviaire Lyon Sud (CFAL) Le risque Givordin existe toujours



Le projet du CFAL Sud dans le Val d'Ozon continue d'avancer.

La partie du tracé qui transiterait par Givors avec les nuisances et les dangers qui en découlent n'est pas éliminée et le risque demeure. Pour le franchissement du Rhône, vers la rive droite (en dehors du pont de la Méditerranée à Givors), comme l'avait précisé Frédéric CHARVET, chargé

des relations institutionnelles à la direction régionale de RFF : « Nous avons besoin d'un deuxième ouvrage pour emmener le fret vers la rive droite. Il y a quatre hypothèses de localisation, **deux au Nord et deux au Sud de Givors** »...

Le 5 Janvier 2015, lors d'une conférence de presse organisée par l'association FRACTURE, en présence des associations RIVE GAUCHE 38, SAUVEGARDE RIVE DROITE et ADRD07, elle a redit son opposition et ses réserves au projet, avant d'entamer une action devant la préfecture du Rhône. Dès lors que le Préfet semble autiste aux arguments avancés, elle réclame une entrevue avec le Secrétaire d'Etat aux Transports Alain VIDALIES ou La Ministre Ségolène ROYAL pour faire valoir ses arguments. Plusieurs élus des territoires traversés par le CFAL accompagnaient également les représentants de la l'association FRACTURE, comme Erwan BINET, député de l'Isère, Georges FENECH, député du Rhône, Jean-Charles KOHLHAAS, président de la commission transports au conseil régional ou Thierry KOVACS, maire de Vienne.

Contrairement aux autres communes du bassin, les opposants à ce tracé ne pourront pas compter sur le soutien du Maire de Givors, qui avait d'ailleurs accepté que la ville fût coupée par un barreau ferroviaire supplémentaire...

Daniel Martin Michelle Palandre



L'hôpital de Montgelas s'est développé et agrandi et nous en sommes très heureux !

Nous avons demandé l'annulation de deux délibérations du Conseil municipal du 03 Octobre 2011 qui autorisaient le Maire à céder à titre gratuit pour l'une, et à vendre pour un euro symbolique pour l'autre, le bâtiment historique et un terrain à l'Hôpital de Montgelas. Le tribunal administratif nous a donné raison le 15 Mai 2014 et nous sommes heureux de savoir que les Givordins resteront propriétaires de ces biens représentant un patrimoine de 7.2 Millions d'Euros. D'ailleurs le Maire vient de nous confirmer qu'aucun acte n'avait été signé entre les deux parties suite à notre recours.

Pourtant, pendant toute cette période, le Maire nous a accusés de vouloir empêcher l'hôpital de s'agrandir, mais comme vous avez pu le remarquer, le bâtiment du service de médecine est terminé et celui de la Maison de retraite est en route. Nous savions pertinemment que notre action ne serait pas un obstacle à l'évolution de l'hôpital. Nous voulions garder notre bâtiment et les terrains propriétés de la commune, tout en permettant à Montgelas de les utiliser et les occuper sans contrepartie. Le Maire le savait bien aussi !

Eh bien voilà qui est fait, l'hôpital se développe et nous gardons nos biens.

Tout est bien qui finit bien !

Pas de quoi faire tout cette propagande contre nous !

Rejoignez le Défi givordin

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Email.....

Envoyez votre chèque de 15 € à l'ordre du Défi givordin 9 rue Victor Hugo 69700 Givors